

Dépôt Mouscron- Centre

Paraît tous les deux mois,

sauf en juillet-août.

P 501345P



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE





Eco-Vie


la revue n° 323
Nov.-Déc.
2022


Édito


[kop] [kɔp] [kɔɔp]


 **Cop 27**, elle ferme ses portes, pour quel accord pour le climat ? Notre avenir sur terre est de plus en plus compromis. Mais bon ! On va pouvoir se divertir avec la coupe du Monde du foot au Qatar...


 **Co-partenaire** du Qatar en restant devant la télé, en cautionnant les violations des Droits humains, les milliers de morts à la gloire d'un état totalitaire ? Mais bon ! Il reste des états démocratiques où on vote pour ses dirigeants comme en Russie...


 **Kopecks** et roubles pour acheter gaz et pétrole qui entretiennent la guerre de conquête espérée par Poutine ? Mais bon ! Avec les hausses de prix, on est amené à faire des économies d'énergie chez nous et on a besoin de moins de gaz et de pétrole, énergies fossiles...


 **Coprolithes**, des excréments fossiles qu'on appelle aussi "pellets", Nouvelles source d'énergie... fossile ? Peut-être pas, mais des terres et métaux rares, lithium etc. à extraire, ouvrir des mines polluantes pour LA transition tant espérée. Oui, mais une énergie électrique propre, enfin...


 **Copépodes**, mammifères marins, poissons et milieu océanique dévastés par la pêche électrique ou la pêche à la senne démersale. Surpêche insensée, exploitation, vue court-termiste.

 **Copacabana** ! Un cri comme un hymne au bonheur espéré, ici, maintenant... mais demain ?

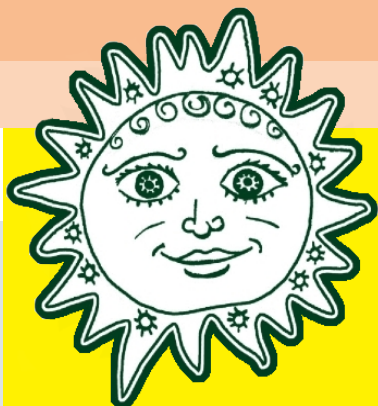
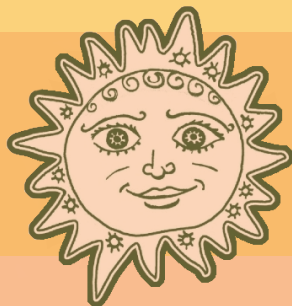
 **Copie** à revoir !

 **Copain-copain** avec la nature, les oiseaux migrateurs nous quittent avant d'avoir tout mangé.

 **Coprin**, cèpes, trompette-de-la-mort et tous les champignons vivent en symbiose avec leur milieu. Un seul mot d'ordre : coopération

 **Coopérer**, être ou devenir coopérateur pour, nous aussi, vivre plus en symbiose avec notre milieu. Connaissez-vous la Coop alimentaire ? Une initiative à soutenir à lire dans votre revue. Vous y trouvez aussi plein d'infos pour s'émerveiller de la nature, pour s'interroger sur ses choix propres sociétaux, pour découvrir des trucs et astuces... Un sommaire copieux.

Xavier Adam, président d'Eco-Vie



SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

SOMMAIRE	p.2
RENDEZ-VOUS SUR LES CHEMINS : HA ! L'IMPASSE ?... ALAIN PASSE	p.3
1 HEURE POUR LES DROITS HUMAINS	p.3
AGENDA : DÉCEMBRE - FÉVRIER	p.28

DECOUVERTE nature

QUEL PHÉNOMÈNE, CETTE MIGRATION	p.6
IMAGES DE NATURE POUR LE PLAISIR DES YEUX - LE HIBOU DES MARAIS	p.8
L'EAU, CADEAU INFINI OU BIEN À PRÉSERVER	p.26
LE CYCLE DU CARBONE, QU'EST-CE QUE C'EST?	p.26
DES NOUVELLES DU COLLECTIF "STOP DÉRIVES CHASSE"	p.27

EDITORIAL p.1

ECO-VIE Junior Grisou

MES RENCONTRES DE L' AUTOMNE	p.4
------------------------------	-----

SOCIETE... en évolution

LA COOP ALIMENTAIRE, UN BEAU DÉFI	p.9
DES CITOYENS BELGES ENGAGENT UNE ACTION EN JUSTICE CONTRE LEURS GOUVERNEMENTS POUR PROTÉGER LEUR SANTÉ	p.11
PRODUIRE PLUS POUR NOURRIR PLUS ?	p.13
GREENPEACE DÉNONCE UN TOTAL GREENWASHING	p.14
TERRES RARES ET LITHIUM, MINE DE RIEN	p.15
NOM DE BLOOM. QUI VEUT COULER LES OCÉANS ?	p.18
LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE - VRAIMENT ÉCOLO? (1 ^e partie)	p.20

LES CONSEILS d'Eco-Vie

PENSÉE	p.12
PICARDÉON	p.19
RECETTE : PICKELS DE POIRES	p.22
J'AI LU POUR VOUS - EAU ET PESTICIDES	p.22
COURRIER DES LECTEURS - MARRE DU DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE	p.23
TRUCS ET ASTUCES	p.24
MES RECETTES MAISON - BAUME POUR LES LÈVRES	p.25

Illustrations: Fleur de Nav' - Photos : Xavier Adam, D. Hubaut, Jean-Claude Marichal et Sylvia Vannesche,
Couverture : Copacabana, tout de suite, ou des demains qui chantent ?

RENDEZ-VOUS SUR LES CHEMINS

Ha! L'impasse?... Alain passe![*]



Panneau F45



Panneau F45b

Je vous ai souvent parlé du Chemin des Morts. Ce chemin a été bichonné plusieurs fois dans le cadre des rendez-vous d'octobre. Cette année, Eco-Vie a sensibilisé les responsables communaux d'Estaimpuis afin de modifier les panneaux F45 (impasse) pour les faire évoluer en F45b (impasse pour les véhicules mais accessible aux piétons et cyclistes). Nous avons recensé des impasses dans cinq villages estaimpuisiens : Néchin, Bailleul, Estaimbourg, Saint-Léger et Evregnies.

Après les avoir signalées au collège communal, ce dernier nous a répondu favorablement pour « ouvrir » les impasses officiellement.

Les autocollants fournis par « Tous à pied » seront bientôt être placés, il n'y aura plus qu'à emprunter les chemins. Alors, prêts pour y aller, avec ou sans Alain ?

Xavier

[*] <https://www.tousapied.be/nos-projets/liberez-vos-impasses/> cette campagne intitulée initialement «Alain passe ? Tu passes.»

De si loin, ici.
Poèmes de l'exil en musique

Concert poétique

Rencontre entre des demandeurs d'asile et des musiciens belges

Editeur responsable : ADAMI Xavier Rue de Néchin 1E - 7730 Leers-Nord

ESTAIMPUIS
dans les locaux de l'école fondamentale
Contour de l'Eglise 1B - 7730 ESTAIMPUIS

Mercredi 7 DECEMBRE - 18h



Prise de parole citoyenne

Concert poétique "De si loin, ici."

Soupe de l'amitié pour se réchauffer



organisation : Eco-Vie

GRISOU RACONTE...

Mes rencontres de l'automne

Fin octobre, alors que je me promenais dans le petit chemin qui va de la Hulotte à l'Avenue de la Promenade, mon regard a été attiré par ces beaux champignons



D'après l'application *Obsidentify*, il s'agit de psathyrelles coniques, un champignon commun mais considéré comme non comestible (dixit le site champignons.fr).

Dans le jardin du président d'Eco-Vie, Xavier, pousse un autre champignon

Et dans celui de son voisin, encore d'autres



Et vous, dans votre jardin ou en vous promenant, vous en avez peut-être vu aussi, non ? En tous cas, avec les champignons, il faut être très prudent ! Ne pas se fier aux sites d'identification pour savoir s'ils sont comestibles ou pas (d'ailleurs les sites attirent votre attention sur ce fait !) et malheureusement, dans les pharmacies, la connaissance des champignons se perd bien souvent.

Il faut en tous cas savoir que les champignons, qu'ils soient comestibles ou non, ont une grande utilité dans la nature : tantôt ils vivent en symbiose avec les arbres (les forêts ne seraient pas ce qu'elles sont sans les champignons), tantôt ils décomposent (ils digèrent la matière organique et permettent ainsi aux éléments nutritifs de retourner à la terre) : ce sont les champignons qui poussent sur les bois pourris, sur les pelouses etc. Ils peuvent enfin se comporter en parasites et hâter la mort d'un arbre malade par exemple.



Une balade découverte des champignons avec quelqu'un qui s'y connaît est toujours une activité très enrichissante, paraît-il, malheureusement rien de tel n'existe pour les chats 🐱.

A bientôt pour une autre aventure mais, en attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année



Grisou



QUEL PHÉNOMÈNE, Cette migration

En effet, c'est l'un des phénomènes naturels les plus étonnants. Certes, il y en a bien d'autres si vous voulez seulement regarder, écouter, (re)sentir ce qui se passe là, juste autour de vous.

Je voudrais vous faire part, ici, de quelques réflexions et questions concernant cet évènement saisonnier.

Les rythmes biologiques* sont les moteurs du phénomène migratoire. L'horloge interne donne le moment précis du départ.** Certaines hormones contenues dans le sang, influençant le développement des gonades, interviendraient pour choisir la période propice et stimuleraient l'animal.

** longueur du jour/longueur de la nuit par ex.*

*** Ces phénomènes nous atteignent aussi. Le changement d'heure, ça n'a pas d'effet sur vous ?*

Le froid, la faim... ne sont pas suffisants pour déclencher le départ*. Certaines espèces partent juste avant les vagues de froid. Où se situe leur station météo ?**

** Le martinet noir part début août alors qu'il y a encore de la nourriture présente.*

*** Ils perçoivent probablement les impulsions électromagnétiques diffusées par les orages lointains... On parle même d'une vision holistique de leur environnement incluant pression atmosphérique, T°, vent, pluie... et prévisions météo.*

Mais avant de partir, il faut tout de même préparer les bagages, faire le plein (éh oui, ça fait mal*).

** Bien que je voie toujours autant de traces laissées par les avions dans le ciel.*

Les plumes, ne poussent pas continuellement et même se dégradent au fil du temps. Elles se renouvellent une fois par an, ceci est le principe. En effet, la mue est bien plus complexe que ça.

Pour la migration, de nouvelles plumes sont bienvenues, surtout que l'oiseau pèse plus lourd avant de partir. Ses bagages ne sont pourtant constitués que de la réserve énergétique. Eh oui, une réserve de graisses est indispensable vu que la plupart ne peuvent se nourrir en vol. Les grands oiseaux utilisent les masses d'air afin de voler à l'économie. On parle de 60 km/h mais pendant plusieurs heures par jour. Je lisais qu'une cigogne utilisait 5 fois moins d'énergie que si elle pratiquait le vol actif pendant le même laps de temps que celui qu'elle passait dans les ascendants,

Les migrants consomment très peu d'énergie par rapport à leur masse. La consommation en oxygène est, elle aussi, faible proportionnellement à l'effort fourni.

Un exemple vaut mieux qu'une longue explication : le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) est un grand migrateur et ses ailes sont plus longues et plus pointues que celles du Pouillot véloce (*P. collybita*). On sait que les ailes longues et effilées sont les meilleures pour planer (voyez le martinet !).

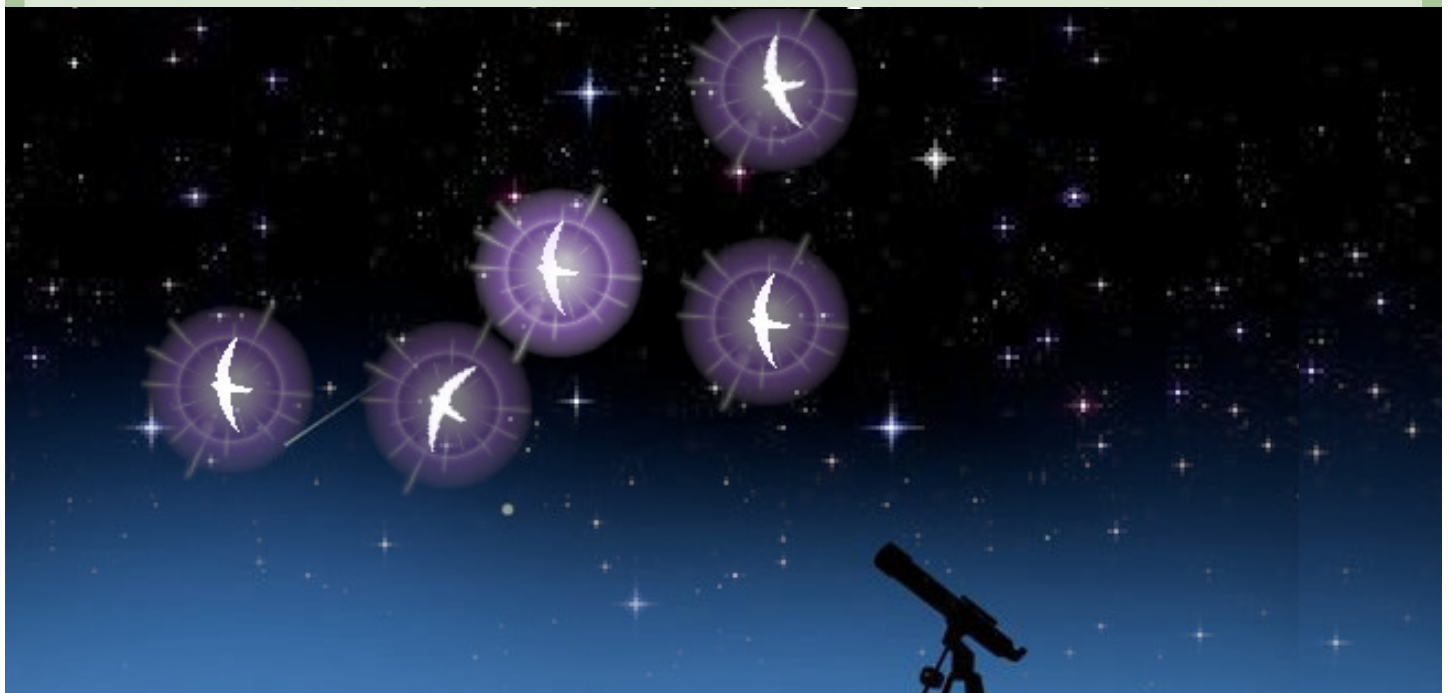


Par contre, les oiseaux qui pratiquent quasi constamment le vol actif ont des ailes profilées pour les soutenir un maximum.

On peut parler d'intelligence puisque des scientifiques ont démontré que certains migrateurs montent à de hautes altitudes pour profiter des mouvements des masses d'air froid et ainsi bénéficier de conditions favorables pour voler sans trop fournir d'efforts. Comment perçoivent-ils, mais aussi décident-ils, qu'il y a des masses d'air en mouvement là-haut et qu'elles leur seront favorables et pas l'inverse ?

Que dire du vol, dans une direction donnée et où ils doivent tenir compte de l'axe de vol, la position du soleil*, la vitesse du vent... Une étude sur des ??? (je n'ai pas retrouvé le nom), équipés de balises ARGOS et de capteurs de pression, aurait indiqué que ces oiseaux sans nom modifient leur route en prévoyant les vents, 12h à l'avance !

** Il se déplace pendant qu'eux aussi se déplacent. Quel bazar !*



L'orientation des oiseaux fait encore l'objet de recherches et donc de questionnements, d'hypothèses ... on parle, par exemple, de « vibrations /sensations » différemment perçues entre montagne et océan. Selon cette hypothèse, un oiseau volant selon l'axe Nord vers Sud, à travers la France, percevrait à sa gauche, une masse rocheuse et une masse d'eau à sa droite.

Des expériences en planétarium ne laissent que peu de doutes sur l'orientation des oiseaux par rapport à la position des étoiles. Hypothèse confirmée par le fait qu'ils étaient désorientés si on éteignait le planétarium (ciel couvert).

Même le champ magnétique, qui avait été abandonné comme possibilité, revient comme sujet d'hypothèses et donc d'études.

Maintenant, si jusqu'ici ça vous semblait facile (LOL) ajoutez à ces différentes perceptions, tous les problèmes rencontrés par les oiseaux migrateurs.

La chasse, la disparition de la mare où ils avaient fait une pause l'année précédente, de nouvelles constructions humaines faisant obstacle à leur vol et si pas suffisant, ajoutez-y le vent, les nuages, la pluie, l'orage... Pour l'heure, je m'en vais hiverner. Alors, à l'année prochaine, avec d'autres réflexions et d'autres questions dans quelques mois.

Martin

IMAGES DE NATURE pour le plaisir des yeux



Le Hibou des marais

Photos Jean-Claude Marichal
Hibou des marais. Uitkerke. 27/10/2022
Sony a7III + Sony 200-600 mm



LA COOP ALIMENTAIRE

Un beau défi

Quand un regroupement de producteur·trice·s et de citoyen·ne·s unissent leurs forces pour que les légumes bio, sortis des champs de la région, se retrouvent dans vos assiettes et dans celles des cantines.

« La coop alimentaire » est le défi que s'est lancé « la Ceinture alimentaire du Tournaisis ».

En 2018, l'idée d'une Ceinture alimentaire du Tournaisis naît lors de la première édition des 48 heures de l'agriculture urbaine à Tournai : les producteurs pratiquant une agriculture paysanne respectueuse des sols et du vivant doivent être mieux connus pour que leurs produits de qualité puissent les rémunérer au juste prix sans en compromettre l'accessibilité au plus grand nombre.

Pour développer cette agriculture locale et durable, il faut rapprocher les consommateurs des producteurs en développant les chaînons manquants et en renforçant les liens de solidarité entre leurs différents acteurs. Et pour augmenter la part locale des denrées alimentaires, il est nécessaire de développer des filières de distribution, de transformation et de commercialisation en accord avec les besoins du territoire.

Prenez part à La coop alimentaire



La vente directe, via des épiceries locales ou à des collectivités permet d'écouler une partie de la production. Malgré cela, au cours de l'année et particulièrement pendant la période la plus productive qui est et reste l'été (quand les clients potentiels sont régulièrement en congé), des denrées alimentaires ne trouvent pas acquéreur et sont gaspillées en pure perte.

Les conditions climatiques vont toujours influencer les productions. Et il n'est pas possible de savoir exactement la quantité de petits pois, de poireaux, de pommes-de-terre ou de carottes qui sortiront des champs ou des plates-bandes. Pour éviter au maximum les gaspillages et de permettre de rétribuer justement les agriculteur·trice·s et leur personnel pour leur travail local et durable, une gestion de la production s'avère nécessaire.

Alors, n'est-ce pas un beau défi que de vouloir que nos enfants mangent des légumes sains, plein de goût, produits dans le respect de la biodiversité et qui n'ont pas parcouru des kilomètres ? C'est là qu'intervient « la coop alimentaire » en créant deux outils : une légumerie et un atelier de transformation.

Ce projet collectif va faire du bien à notre région. Un projet concret qui pourrait mettre du bon, bio et local, dans les assiettes de tous les enfants qui mangent à la cantine, des personnes vivant dans les homes pour personnes âgées, des collectivités.

Car une alimentation bonne pour la santé et bonne pour l'environnement doit être accessible à tous, et surtout aux plus précaires.

Et parce qu'il faut bien des idéalistes dans ce monde, pourquoi pas aussi, à l'avenir, pour tous les résidents de maison de repos, tous les bébés des crèches, tous les patients hospitalisés etc. ?

La coopérative soutient ceux qui s'engagent sur le chemin d'une agriculture plus durable. Elle fédère les maraîcher·e·s et agriculteur·rices bio afin de trouver ensemble de nouveaux débouchés pour leurs bons légumes.

Alors, envie de les aider à lancer ce projet?

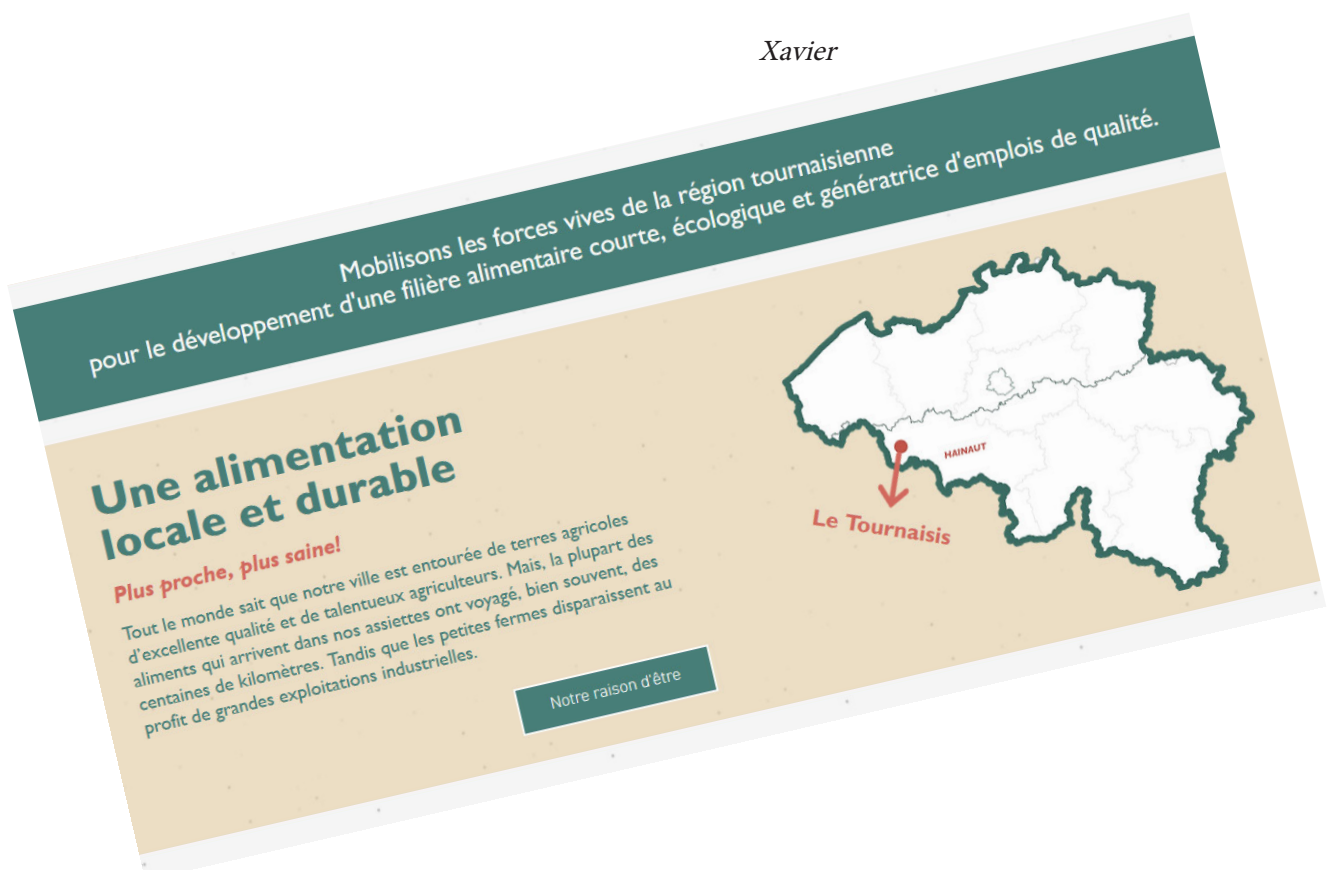
Il vous est possible de prendre vos parts.

Et pour en savoir plus :

<https://www.ceinture-alimentaire-tournaisis.com/creation-cooperative>

<https://coopalimentaire.be/#projet>

Xavier



DES CITOYENS BELGES ENGAGENT UNE ACTION EN JUSTICE

contre leurs gouvernements pour protéger leur santé

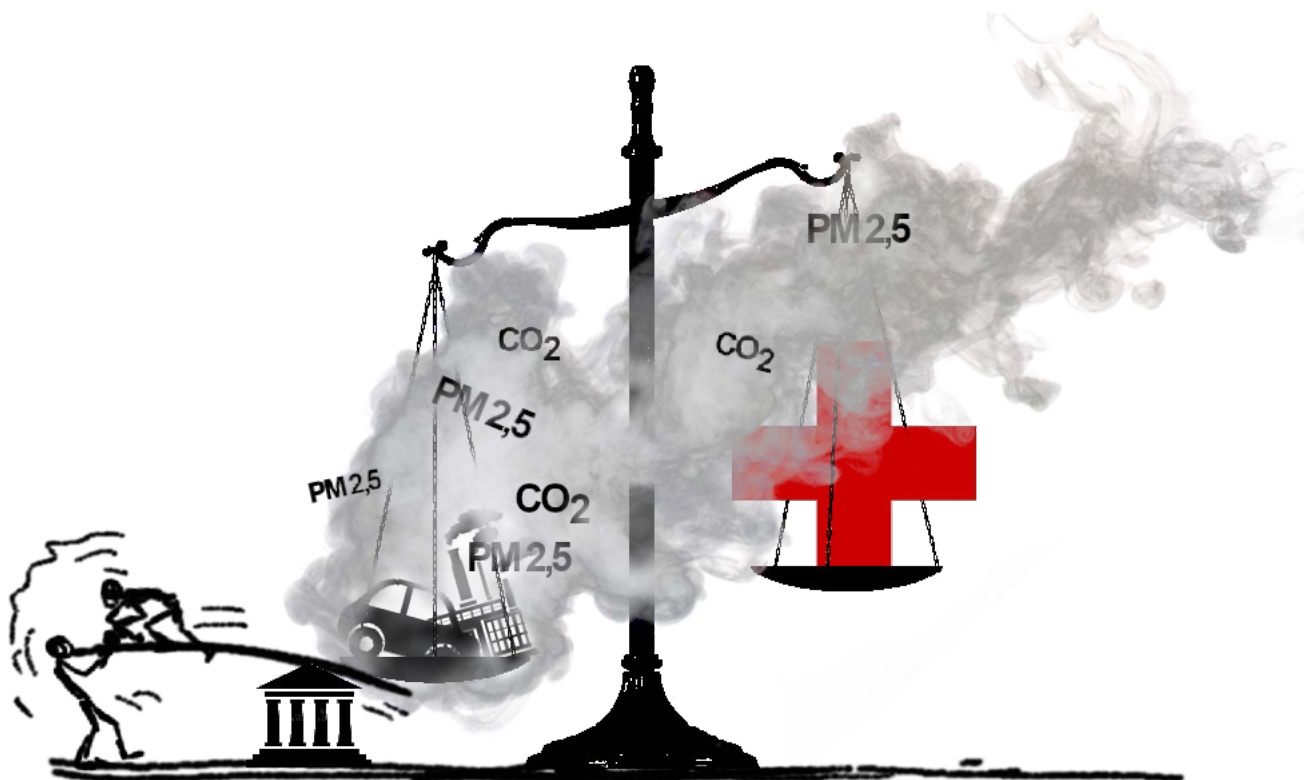
Article rédigé par Pauline Dessard, publié le 8 novembre dans la newsletter de Canopea (*)

Le 24 octobre, neuf Belges, ainsi que l'ONG ClientEarth, ont lancé une action en justice contre les gouvernements régionaux. Le motif ? Les gouvernements belges ne parviennent pas à protéger la santé de la population contre les niveaux nocifs de pollution atmosphérique dans tout le pays.

NIVEAUX NOCIFS DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La pollution atmosphérique a été associée à plusieurs problèmes de santé graves, notamment l'asthme et une série d'autres maladies respiratoires comme la bronchiolite chronique, la broncho-pneumopathie chronique obstructive, le cancer du poumon, l'insuffisance cardiaque et les accidents vasculaires cérébraux. Ces problèmes peuvent nuire gravement à la qualité de vie, à la santé et peuvent même être mortels, en particulier pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à faibles revenus. En Belgique, la pollution atmosphérique a été responsable de près de 8 700 décès prématurés rien qu'en 2018. Mais de nombreuses personnes qui souffrent ne savent peut-être pas que leurs problèmes de santé pourraient être liés à l'inhalation d'un air pollué.

En septembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – la principale autorité mondiale en matière de pollution atmosphérique et de santé – a réduit de 75 % dans certains cas les limites recommandées dans ses lignes directrices sur la qualité de l'air. Après un examen minutieux des dernières données scientifiques, elle a recommandé de réduire considérablement les niveaux « acceptables » de divers polluants, notamment les particules (PM_{2,5}) et le dioxyde d'azote (NO₂). Elle a souligné qu'il n'existe pas de niveaux de pollution atmosphérique sans danger.



L'INCAPACITÉ DU GOUVERNEMENT À PROTÉGER LA SANTÉ DE LA POPULATION

En Belgique, c'est aux Régions de réglementer la pollution atmosphérique. Historiquement, elles transposent les niveaux de pollution atmosphérique définis par les principales lois européennes sur la qualité de l'air.

Depuis la publication des nouvelles recommandations de l'OMS, les autorités belges n'ont engagé aucune révision du cadre légal, alors que les conséquences dévastatrices de la pollution atmosphérique sont connues. Cela signifie que les citoyens sont exposés à une pollution toxique à des niveaux que nous savons être hautement dangereux.

C'est pourquoi neuf requérants – dont la plupart souffrent de problèmes de santé respiratoires – ainsi que les avocats spécialistes de l'environnement de ClientEarth, demandent aux autorités de renforcer les lois sur la qualité de l'air à la lumière des données scientifiques les plus récentes afin de les protéger, eux et leurs familles, d'une pollution dangereuse.

Selon les plaignants, l'inaction viole leur droit fondamental à respirer un air pur et sain et fait courir un risque inutile à leur santé et à celle de leurs enfants.

Les trois autorités régionales sont poursuivies devant le tribunal civil de Bruxelles car les requérants font valoir que la pollution atmosphérique ne s'arrête pas aux frontières régionales et que, par conséquent, la lutte contre cette crise sanitaire nécessite une approche nationale coordonnée.

Toutes les informations détaillées sur cette action : <https://www.clientearth.org/latest/latest-updates/news/belgium-has-dirty-air-too-and-its-citizens-are-fighting-for-better/>

(*) *Canopea* est le nouveau nom de la fédération Inter-Environnement Wallonie dont Eco-Vie est membre.



PENSÉE

**x Se résigner
n'est pas
une option.**

PRODUIRE PLUS pour nourrir plus?

article issu du journal *Transitions* n°135 Juin 2022

Qu'il s'agisse de la faim silencieuse et chronique, majoritaire, dont on ne parle que trop peu, ou d'une crise d'augmentation, des prix des denrées de base, la réponse politique est souvent la même : produisons plus.

Au lendemain des émeutes de la faim de 2008, les débats internationaux s'étaient rapidement orientés vers la question de « Comment nourrir le monde en 2050 ? » ou « Comment nourrir 10 milliards d'êtres humains ? ». Cette crise n'était cependant en rien liée au manque de denrées alimentaires au niveau global. Toutefois, la formulation du problème, nourrir le monde en 2050, appelait – et appelle encore aujourd'hui – une réponse productiviste, élaborée par les défenseurs du modèle agro-industriel ?

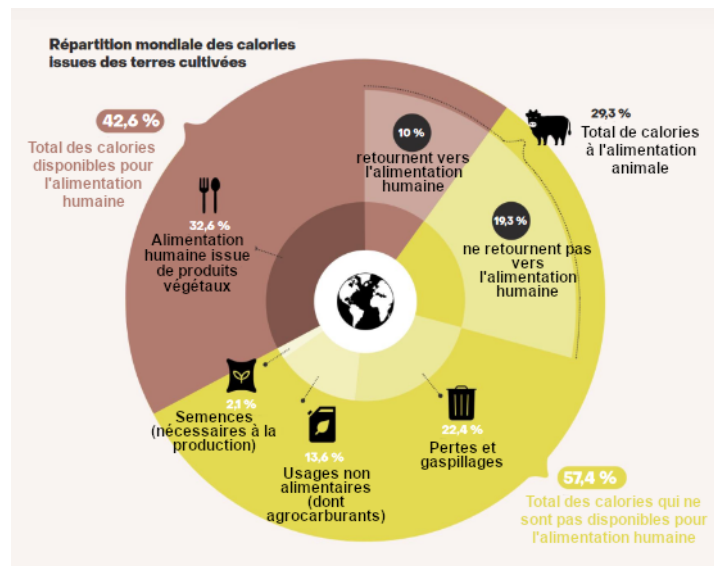
Aujourd'hui encore, alors qu'il n'y a pas à court terme de problème de disponibilité et que nous disposons de suffisamment de nourriture, ce discours cherche encore à s'imposer dans le contexte d'invasion de l'Ukraine par la Russie : libérons la production de toute contrainte ou risquons la famine [1].

Mais ce discours n'explique en rien à quoi sert notre agriculture ou à quoi sont destinées les calories produites par celle-ci. En effet, 46% des céréales produites en Wallonie nourrissent les animaux et 30% produisent des agrocarburants. Ainsi, plus de ¾ des céréales wallonnes ne nourrissent pas les estomacs humains.

Au niveau européen, nourrir les bêtes mobilise deux tiers des céréales produites. Si on inclut également l'ensemble des productions fourragères destinées à l'alimentation animale, trois quarts de la surface agricole européenne sont destinées à l'élevage ! Et l'Europe importe encore l'équivalent de sa surface agricole de soja pour satisfaire notre consommation de produits issus des animaux^[2], contribuant ainsi à la déforestation.

Cette question de l'usage des calories produites avait également été abordée dans le Baromètre des agricultures familiales de 2018, rédigé par Îles de Paix, SOS Faim et Autre Terre. La publication concluait qu'au niveau mondial, 57,4% des calories produites n'étaient pas disponibles pour l'alimentation humaine, mais allaient plutôt à l'alimentation animale, aux agrocarburants, en perte et gaspillage, etc.

Pour réduire les tensions induites par la guerre en Ukraine sur les marchés agricoles, il existe donc un large réservoir de calories dans lequel nous pouvons aller puiser pour assurer la disponibilité alimentaire sans remettre en cause les indispensables transformations de nos systèmes de production (voir graphique ci-dessous).



Car en réalité, cela fait 40 ans, depuis 1981, que la disponibilité globale de calories par habitant excède les besoins^[3]. Il y a aujourd'hui plus que ce qui est nécessaire pour nourrir l'ensemble des habitants de notre planète. Pourtant, la faim continue de toucher une personne sur dix. Pour assurer la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation, il ne suffit pas de produire suffisamment de denrées, il faut aussi que l'ensemble des êtres humains aient accès à cette nourriture produite, un accès physique mais aussi, surtout, un accès financier ! C'est là que réside le problème principal de la sécurité alimentaire : l'« accessibilité » financière à l'alimentation. L'obstacle majeur est donc une question, d'extrême pauvreté et d'inégalités croissantes.

[1] « Ne laissons pas la place au lobby vert, au lobby de la faim dans le monde » a ainsi déclaré Christiane Lambert, Présidente du puissant syndicat agricole français FNSEA et européen Copa-Cogeca : www.lemonde.fr/planete/article/2022/04/01/la-souverainete-alimentaire-a-l-epreuve-de-la-guerre-en-ukraine_6120050_3244.html

[2] X. Poux, P. Aubert. « Demain, une Europe agroécologique ». 2021

[3] Eve Pouilleux, Nicolas Bricas, Arène Alpha (2017). « Feeding 9 billion people : global food security debates and the productivity trap », Journal of European Public Policy.24:11, 1658-1677

GREENPEACE DÉNONCE un Total greenwashing

Le 2 novembre 2022, à trois jours de l'ouverture de la COP27 qui a lieu cette année à Charm el-Cheikh, en Egypte, Greenpeace publiait un rapport dans lequel elle réévaluait les émissions carbone du groupe TotalEnergies. Les résultats sont accablants.

Son enquête a commencé après avoir lu les déclarations sur les bilans carbone des plus grandes entreprises pétro-gazières européennes, et notamment celui de Shell. « Alors qu'elle produit et vend 1,2 fois plus et 1,6 fois plus que TotalEnergies, sa concurrente britannique déclare émettre 3 à 4 fois plus de CO₂. Il ne nous en aura pas fallu plus pour nous mettre sérieusement la puce à l'oreille, dans un contexte où des présomptions de mensonge pèsent régulièrement sur TotalEnergies » lit-on dans un article de Greenpeace. Après huit mois d'investiga-

tion, l'ONG a recalculé les émissions de gaz à effet de serre de TotalEnergies. « En déclarant émettre 455 millions de tonnes de CO₂ équivalent (CO₂e) en 2019, TotalEnergies sous-évalue massivement ses émissions carbone, qui, selon nos calculs, s'élèveraient à 1 milliard 637 millions 648 mille tonnes de CO₂e, soit un résultat quatre fois supérieur. Sans prétendre que nos calculs soient juste au kilo de CO₂ près (puisque'il s'agit d'estimations), nous sommes tout de même sur un écart abyssal.

Cette façon qu'a TotalEnergies de minimiser son impact carbone n'est pas surprenante mais elle est très grave. Ces chiffres reposent très sérieusement la question de la responsabilité de TotalEnergies dans la crise climatique et font voler en éclat la stratégie climat du groupe -déjà peu crédible- ainsi que ses ambi-

tions de neutralité carbone d'ici 2050. À l'heure actuelle, la seule manière pour la multinationale d'atteindre la neutralité carbone en 2050 est de réduire drastiquement sa production de pétrole et de gaz, pas de miser sur des technologies chimériques comme la capture et le stockage du carbone, ou sur des méthodes aux impacts marginaux, comme la plantation d'arbres ».

Pour consulter l'intégralité du rapport : <https://www.greenpeace.fr/rapport-bilan-carbone-de-totalenergies-le-compte-ny-est-pas/>

Si vous souhaitez aller plus loin, signer la pétition contre les nouveaux projets pétroliers et gaziers : <https://www.greenpeace.fr/petition-projets-petroliers-gaziers/>

Xavier

TERRES RARES ET LITHIUM, Mine de rien

Il y a quelques années, dans une émission radiophonique, Cyril Dion recommandait ou interrogeait sur la nécessité d'ouvrir des mines en Europe pour nos besoins modernes en terres et métaux « rares ». Ils sont essentiels pour les nouvelles technologies, les ordinateurs, les GSM, les batteries de voitures électriques ou encore les panneaux photovoltaïques.

Il faut dire que l'extraction minières que nous déléguons aux pays extra-européens est une catastrophe sociale et écologique, elle nous rend dépendants d'un marché qui profite à un État qui peut en faire une arme géopolitique, à des entreprises pas toujours très recommandables, à des milices armées ou des mafias. Dans la plupart de ces pays, des mines à ciel ouvert détruisent des espaces naturels et leur biotope, produisent des poussières chargées en métaux lourds, dévastatrices pour les travailleurs et la santé des populations locales. Elles polluent les sols et les rivières alentour et au-delà par lessivage. Ensuite, la purification des minerais utilise d'énormes quantités d'eau auxquelles il faut ajouter des produits chimiques acides. Les résidus de ces « lavages » parachèvent la pollution quand ils sont déversés^[1].

Comme l'Europe vient d'acter la fin des voitures thermiques et hybrides neuves en 2035, le tout électrique se dessine comme la voie logique. Nos besoins en lithium notamment sont donc devenus primordiaux pour fabriquer les voitures électriques, c'est même l'élément principal des nouvelles batteries. Il est donc rentable de le « produire » chez nous puisqu'il n'est finalement pas si rare. Avoir sur son sol la production de lithium plutôt que de l'importer reste une aubaine, et c'est vital pour l'indépendance européenne.

Pourtant, tant en France qu'en Belgique les oppositions à l'ouverture ou à la réouverture des mines sont importantes. Dans la région de Plombières, où l'exploitation de plomb et de zinc a existé du XIV^e siècle à 1922, d'autres métaux lourds intéressent des entreprises minières. Mais les sites industriels abandonnés depuis près d'un siècle ont été reconvertis et colonisés par une faune et une flore particulières d'intérêt écologique^[2]. En Bretagne, un important gisement de lithium a été découvert dans la baie d'Audierne, au beau milieu d'une zone écologique classée Natura 2000 et labellisée Ramsar^[3]. Pour ce genre de site, la population se mobilise, parfois aussi les politiques, et c'est non !

Par contre, à Echassières, l'ouverture d'une mine de lithium prévoit la création de 1000 emplois et la population semble moins opposée. Un groupe minier envisage d'extraire cet « or blanc » en exploitant des galeries souterraines à plus de 75 m de profondeur. Le projet, ainsi plus aisément accepté par la population et surtout par les riverains, permettrait d'équiper 700.000 voitures électriques/an/25ans.

Là-bas, effectivement, la région a une expérience minière. On peut d'ailleurs lire sur le site de la commune : « Vous êtes en Auvergne, au sud du département de l'Allier, à la porte d'un joli petit village de 400 habitants situé à l'orée de la magnifique forêt domaniale "Les Colettes", dominé par l'imposant Château fort de Beauvoir et par le légendaire site boisé du "Puy de l'Amour". Le passé minier et la richesse du massif granitique mondialement connu de "La Bosse" ont donné une entité forte au village d'Echassières à laquelle les habitants demeurent très attachés. Aujourd'hui encore, l'exploitation du kaolin, utilisé dans la fabrication de la noble porcelaine et la production d'étain donnent un essor particulier à la commune car ils sont commercialisés dans de nombreux pays »^[4].

L'exploitation du lithium ne va pas sans la construction d'usines de traitement du minerai pour purifier la matière première^[5].

D'autres pays européens sont moins opposés à la prospection et à l'exploitation minière : la Suède (premier producteur de fer en Europe), la Finlande (cuivre, zinc, nickel, chrome, argent, or), la Pologne (cuivre et argent), l'Espagne, la Bulgarie, l'Irlande et la Grèce (le premier producteur d'or européen) ainsi que le Portugal.

Justement, pour le Portugal qui se dépeuple petit à petit, c'est une opportunité économique unique. Son sous-sol est riche en lithium, c'en est même déjà le premier pays producteur européen. Il est donc enclin à se lancer dans une extraction plus intense^[6]. C'est surtout dans le nord du pays que les entreprises minières prévoient d'exploiter cet « or blanc » dans des mines à ciel ouvert. Cette méthode d'extraction du minerai, comme vu plus tôt, est peut-être la pire qui soit. En creusant un trou gigantesque, on détruit tout au passage : 593 hectares à ciel ouvert à Covas do Barroso. Plus d'arbres, plus de sol, plus rien, là où la biodiversité est exceptionnelle, ce qui entraîne une très forte opposition de la population^[7].

Cette région a conservé son mode de vie ancestrale avec ses paysages bocagers au milieu de collines verdoyantes. Reconnue comme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) par la FAO^[8], son agriculture y est principalement vivrière et ses élevages de petits cheptels de races autochtones produit une viande réputée dans tout le pays. L'eau y est pure pour le moment. Les habitants n'ont peut-être pas tout le confort moderne et les loisirs citadins mais ils se satisfont de la qualité de leur vie, de leurs productions et de la nature. Ils sont parmi les Européens les plus sobres, les moins polluants, ceux qui produisent le moins de GES et ils seront ceux qui payeront le plus lourd tribut à notre mode de consommation.

En Serbie, c'est 293 km², 22 villages et 19 000 habitants qui risquent d'être menacés par les forages, dans une région agricole et d'élevage ou la terre fertile et entièrement cultivée ; contrairement au reste de la Serbie, la population croît, les écoles ne désemplissent pas. « Si l'on élève le niveau de l'eau salée de la vallée, cela va changer la structure de toute la biosphère, la flore et la faune seront vouées à disparaître » déplore un ingénieur électricien^[9].

Les industriels miniers essaient de faire passer la pilule en annonçant que dans une dizaine d'années, le site sera redonné à la nature. Mais combien d'années seront-elles nécessaires pour restaurer un biotope équivalent ? Mais quid des poussières toxiques qui seront inerrantes à l'exploitation ? Comment seront gérées les eaux de lavage, tous les résidus toxiques ?

Pour les détracteurs comme Géraldine Duquenne, chargée de recherche et plaidoyer à Justice et Paix, ouvrir des mines ici ne fera qu'ajouter des mines aux mines existantes^[10]. D'autres solutions existent comme l'hydrogène qui est une ressource virtuellement infinie, qui a l'avantage de ne rejeter dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau et serait une des alternatives au lithium. Si elle se confirme, on aura, encore une fois, détruit le paysage portugais pour rien.

LE TOUT ÉLECTRIQUE ? EST-CE LA SOLUTION ?



La Commission européenne a cherché à répondre à nos besoins fondamentaux pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe avec l'IMP (Initiative « Matières premières »)^[11]. Avec cette communication, elle prévoit trois piliers : les actions en dehors de l'UE pour « assurer des conditions équitables d'accès aux ressources dans les pays tiers », les actions à l'intérieur de l'UE pour optimiser les cadres réglementaires pour l'extraction des matières premières, et un troisième pilier visant « une consommation réduite de matières premières primaires, en renforçant l'efficacité des ressources et en favorisant le recyclage ». C'est pour ce troisième pilier que le rapport européen sur les matières premières critiques émet une série de recommandations concernant le recyclage des produits qu'il s'agit d'intensifier. Cela implique de limiter l'exportation illégale des produits en fin de vie vers d'autres pays, et qui continue de se développer^[12]. Par ailleurs, nos choix de consommation peuvent influencer sur la direction que doit prendre notre société. Doit-on courir acheter illico le dernier téléphone portable, doit-on suivre les publicitaires dans leurs délires consuméristes ? Doit-on réellement tous troquer notre(nos) voiture(s) thermique(s) individuelle(s) contre une(d') autre(s) électrique(s) -voire même plus de véhicules comme l'espère les constructeurs automobiles^[13]. Comme toujours, avant de penser à du neuf, avant de penser à recycler, il faut réutiliser, aller au bout du bout. La Transition énergétique risque d'être bien « *pire* (que l'extraction des énergies fossiles) *quant à la diversité des matières à extraire ! Mais nous n'avons pas envie d'entendre cela* » regrette Johan Yans, géologue et professeur à l'UNamur et maître de conférences à l'ULB^[14].

Il faut agir comme pour la cueillette de plantes sauvages, ne prélever que ce qui est nécessaire pour nos besoins, nos besoins locaux ! Pourquoi extraire du cuivre pour l'expédier en Chine ? Pourquoi extraire de l'or pour spéculer et le placer dans des coffres-forts ?

En réduisant nos besoins, nous pouvons agir sur les effets néfastes de mines « chez nous » qui seront alors minimisés. Et il faut assumer les coûts nécessaires pour que la filière soit le plus propre possible car l'exploitation minière ne sera jamais ni une exploitation durable, ni sans impact.

On en revient toujours à la même conclusion : changer le style de vie de nos sociétés car notre Terre est limitée.

Xavier

[1] <https://www.consoglobe.com/mines-ciel-ouvert-terres-rares-impact-cg>

[2] <http://biodiversite.wallonie.be/fr/354-haldes-calaminaires-de-plombieres.html?IDD=251659915&IDC=1881>

[3] <https://reporterre.net/Lithium-la-Bretagne-en-terrain-minier>

[4] <http://echassieres.com/accueil.php?page=accueil>

[5] <https://www.objetconnecte.com/portugal-usine-traitement-lithium/>

[6] 400 T en 2017 mais, à titre de comparaison, le premier pays producteur, l'Australie en a produit 18 000 T

[7] <https://www.anti-k.org/2021/09/21/covas-de-barroso-le-plus-grand-projet-dexploitation-de-lithium-deurope/>

[8] <https://www.fao.org/giahs/giahsaroundtheworld/fr/>

[9] <https://www.courrierinternational.com/article/reportage-le-lithium-une-aubaine-pour-leconomie-serbe-ou-une-catastrophe-ecologique-annoncee>

[10] Imagine n°152 « Relocaliser les mines en Europe ? »

[11] <https://eur-lex.europa.eu › LexUriServ › LexUriServ.do?uri=COM:2008:0699:FIN:FR:PDF>

[12] <https://etopia.be/le-retour-des-mines-en-europe-une-realite/>

[13] [14] Imagine n°152 « Relocaliser les mines en Europe ? »

NOM DE BLOOM !

Qui veut couler les océans ?

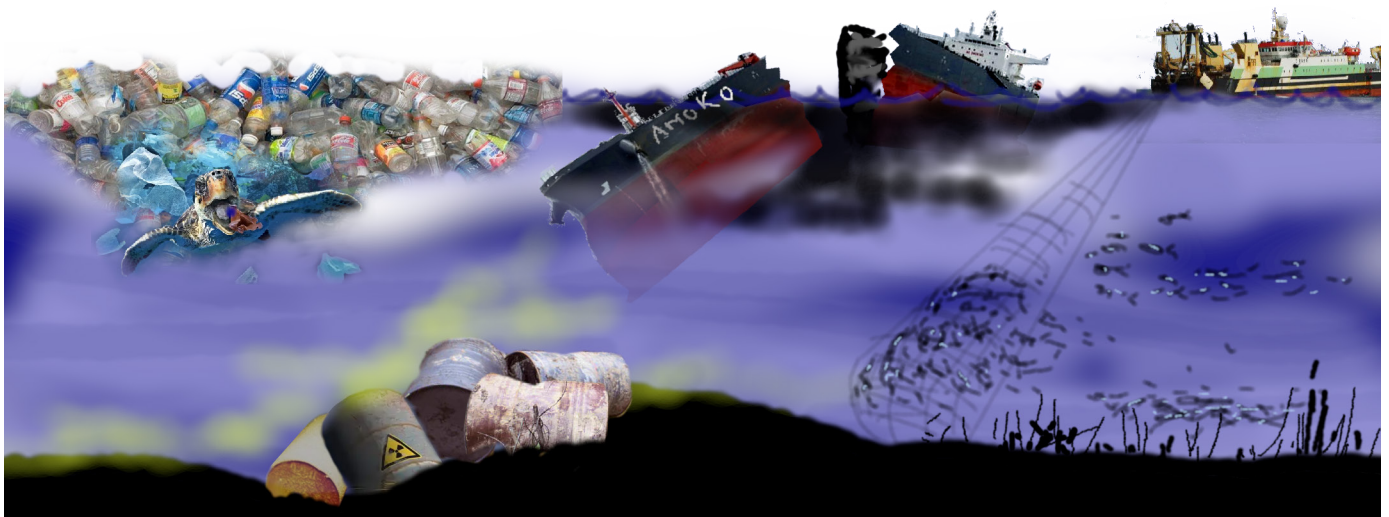
L'association BLOOM qui œuvre sans cesse pour préserver la biodiversité de nos côtes et au-delà lutte pour la sauvegarde de la pêche artisanale et la conservation marine car les lobbies industriels de la pêche déciment nos mers et océans.

Un premier match a été gagné pour neutraliser les pourfendeurs marins en 2016 : le chalutage en eaux profonde (jusqu'à 2000m) est interdit par l'Europe⁽¹⁾. Cette méthode de pêche laboure les fonds marins et détruit aussi bien la flore, les coraux et des espèces de poissons non commercialisées⁽²⁾. Une deuxième partie s'est jouée l'an passé contre la pêche électrique (spécialité de la flotte batave), il fallait changer une loi européenne afin de protéger l'océan et comme on vous l'avait annoncé dans notre revue n°316, l'interdiction totale de la pêche électrique en Europe est entrée en application le 1er juillet 2021.

La pêche industrielle néerlandaise - et son modèle de surexploitation largement financé par des subventions publiques européennes et soutenue par des instances nationales et européennes - aurait dû baisser pavillon. Loin s'en faut, leurs efforts se sont alors déployés sur deux méthodes de pêche de remplacement : la senne danoise déjà utilisée depuis plus de 10 ans⁽³⁾ et la pêche au jet d'eau haute pression⁽⁴⁾⁽⁵⁾. En attendant, un troisième combat a été gagné auprès de la Commission européenne qui « a, pour une fois, résisté aux pressions et aux menaces directes des lobbies industriels et a annoncé la fermeture de 87 zones profondes abritant des écosystèmes d'une richesse et fragilité extraordinaires aux activités de pêche susceptibles de les détruire. Les écosystèmes remarquables au-delà de 400 mètres de profondeur vont ENFIN pouvoir souffler et cesser de se faire broyer par des énormes engins industriels qui pulvérisent des coraux millénaires, des éponges et des requins centenaires, de fragiles poulpes à oreilles et des milliers d'espèces extraordinaires qui sont les victimes collatérales depuis plus de 30 ans de l'insatiable cupidité des navires industriels »⁽⁶⁾.

Les mers et océans à proximité de nos pays ont besoin d'être protégés contre ces industriels européens... mais ces derniers vont pêcher bien plus loin et les artisans-pêcheurs de l'Afrique de l'Ouest ne rapportent plus que du menu fretin, quand ils en rapportent encore, alors que les grands chaluts européens déciment les populations marines au large des côtes africaines.

Et comme si la pêche industrielle ne suffisait pas à saccager les mers, TotalEnergies s'apprête à lancer



des opérations de forage dans les eaux sud-africaines pour y extraire gaz et pétrole. Encore des investissements dans les énergies fossiles. Totalement inconscient ! Des investissements qui dévasteront les animaux marins et les écosystèmes exceptionnels d'Afrique du Sud et menaceront la sécurité alimentaire de la population locale. Dans la lettre accompagnant sa pétition, l'association Bloom, s'adresse à Monsieur Pouyanné, PDG de TotalEnergies⁽⁷⁾, pour qu'il abandonne d'urgence ce projet climaticide car les « eaux d'Afrique du Sud hébergent une biodiversité exceptionnelle et forment un 'corridor bleu' pour de multiples espèces : les baleines y migrent par milliers. Les tortues luth, les plus grandes tortues marines au monde, menacées d'extinction, pondent leurs œufs sur les plages sud-africaines. Otaries, manchots, albatros, pétrels, cormorans et fous du Cap : c'est tout cet écosystème que vous allez détruire, et avec lui une économie locale et des milliers de petits pêcheurs. »

Après les « continents » de plastiques, les rejets toxiques de toutes sortes, la surexploitation des ressources maritimes, les marées noires etcetera, etcetera, etcetera, les océans vont-ils encore pouvoir résister à nos attaques ?

Nom de Bloom !

Xavier

- (1) <https://bloomassociation.org/leurope-interdit-enfin-chalutage-profond/>
- (2) <https://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html>
- (3) Senne danoise ou senne écossaise ou senne démersale. Trois appellations différentes pour un mode de pêche qui ramasse tous sur son passage, sans distinction d'espèce, de taille
- (4) <https://bloomassociation.org/interdiction-de-la-senne-demersale/>
- (5) <https://reporterre.net/Ca-y-est-La-peche-electrique-est-interdite-en-Europe>
- (6) <https://www.enmetamorphose.com/?p=4298>
- (7) <https://ocean-total-destruction.bloomassociation.org/>

Il y a quelques années, Eco-Vie avait organisé un atelier patoisant. Pierre en faisait partie, mais ça, c'était avant! ...

« La date de notre prochain spectacle approche. Ne le rater pas car... ce sera probablement le dernier suivant cette formule ! Il reste des places, mais comme leur nombre est limité, n'hésitez pas à réserver au (00 32) (0)489/49 55 71.

On vous en dit un tout petit peu plus :

Le spectacle *Elle ne manque nin d'airs* est entièrement articulé autour de l'accordéon de 'Lily-Rose Muchotte' (Jacqueline NICAISE). Pendant une heure trente, dans une alternance de chansons, de sketches et de monologues, les deux compères évoquent les plaisirs et les aléas d'une vie de saltimbanque. Les spectateurs sont amenés à partager quelques moments de la vie des artistes : l'élaboration d'une affiche, la préparation d'un bal, sur le kiosque d'une place publique... 'Marcel Muchotte' (Pierre NOEL), le mari, a beau se plaindre de l'omniprésence de l'instrument de son épouse, n'est-il pas, lui aussi, contaminé par le virus de la musique ? Et que viennent donc faire Roger le policier ou cette vieille dame, Marie-Jeanne, dans ces aventures ? Tout s'arrange-t-il toujours avec un air d'accordéon ?

Vous aurez les réponses à ces questions en venant partager ce moment de poésie, d'humour et d'émotion. La commune d'Estaimpuis nous accueille toujours tellement bien ! Alors... à bientôt ?

Jacqueline et Pierre »

Elle ne manque nin d'airs
Le nouveau spectacle franco-picard de

Musique Emotion
Humour Poésie

Picardéon

Le dimanche 27 novembre 2022
à 16h00

A l'espace citoyen, 3, rue de Pecq,
7730, Saint Léger (Estaimpuis)(B)

Pat : 7 € / 5 € avec le pass culture

LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE vraiment écolo ? (1^e partie)

Un dossier de *Canopea* (ndlr : le nouveau nom d'Inter-Environnement Wallonie) rédigé par Jean Mansuy et publié le 20 octobre 2022

Ce 1er juillet 2022, de nouvelles règles sont entrées en vigueur régissant l'usage des trottinettes électriques. Ces règles, adoptées par la Chambre des représentants le 5 mai, limitent cet usage aux personnes de plus de 16 ans. Le déplacement à deux et sur les trottoirs a été interdit. De plus, différentes zones de stationnement (interdites, obligatoires ou autorisées) ont été précisées.

L'instauration de telles règles fait suite aux nombreux conflits d'usage liés au partage de la voie publique qui se sont multipliés avec l'apparition de ces trottinettes dans nos rues. Ces règles répondent avant tout à des problématiques sécuritaires. Néanmoins, le développement de la micromobilité électrique répond à des enjeux plus systémiques, en témoigne leur intégration dans la Stratégie Régionale de Mobilité, qui les considère comme un moyen de fluidifier le trafic en milieu urbain et de désenclaver les campagnes^[1].

Un enjeu finalement assez peu discuté est celui de l'impact environnemental de ces nouveaux modes de déplacement. En effet, et comme c'est le cas pour l'ensemble des moyens de transports, les solutions de micromobilité électrique ne sont exemptes d'impacts. Ainsi, il convient de se demander quel est l'empreinte écologique des solutions de micromobilité, en premier lieu desquels la trottinette. **Alors, vraiment écolo cette trottinette électrique ?**

Un impact qui dépend de l'usage

Pour analyser l'impact environnemental des trottinettes électriques et le comparer aux autres modes de transport, il convient d'analyser l'ensemble du cycle de vie de celles-ci, de la fabrication à la fin de vie, en passant par l'usage. Un certain nombre d'études se sont attelées à cette tâche, s'intéressant notamment aux émissions de gaz à effet de serre associées à ces trottinettes. En particulier, ces études ont analysé l'impact des trottinettes partagées en libre-service à Raleigh (USA)^[2], Bruxelles^[3] et Paris^[4]. Une synthèse des résultats de ces études est présentée par la *Figure 1*.

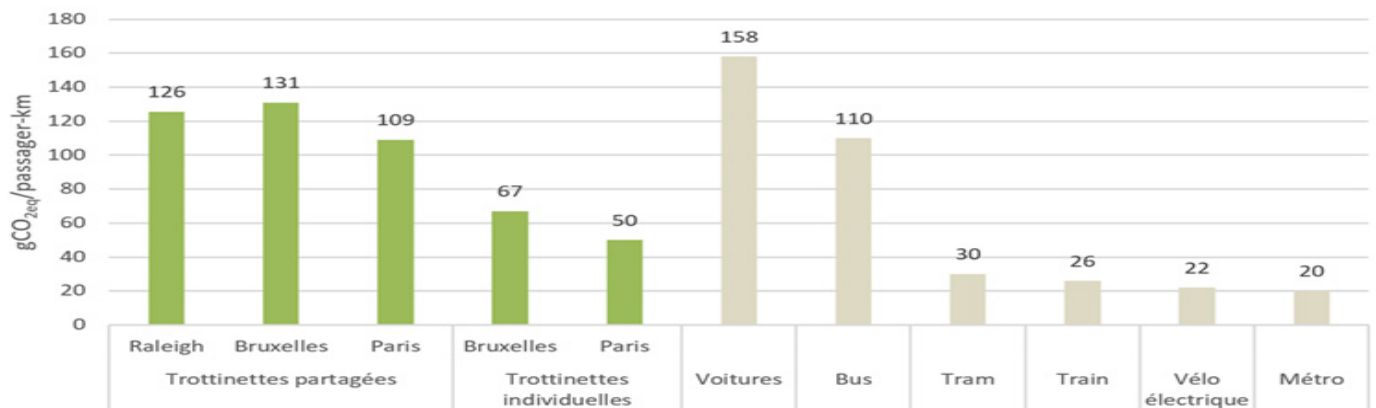


Figure 1: Synthèse des émissions de gaz à effet de serre associées aux trottinettes électriques^[5]

Un premier constat de ces études souligne l'importance de la durée de vie des trottinettes électriques sur leur impact environnemental. Cette durée de vie diffère fort selon le mode d'utilisation de la trottinette, c'est-à-dire selon qu'elle soit destinée à un usage individuel ou partagé. Le modèle d'affaire lié à ce deuxième type d'utilisation, orienté autour du transfert de l'usage plutôt que de la propriété de la trottinette, fait partie de ce que l'on appelle l'économie de la fonctionnalité. Cette économie de la fonctionnalité vise à intensifier l'usage des objets sur leur durée de vie. En effet, la firme gardant la possession de l'objet, elle a, en théorie, tout intérêt à allonger sa durée de vie par des opérations de maintenance préventive. En pratique cependant, dans le cadre d'offres en libre-service, les utilisateurs ont également moins d'incitants à prendre soin de l'objet. De ce fait, les trottinettes en libre-service sont souvent malmenées, soit du fait d'un usage peu consciencieux, soit du fait d'actes de vandalisme. Ainsi, la durée de vie estimée par Moreau et ses co-auteurs dans leur étude du contexte bruxellois était de 7 mois et demi. Loin d'augmenter la durée de vie des trottinettes, les offres en libre services peuvent au contraire réduire celle-ci par rapport à une utilisation individuelle (bien qu'il soit à noter que la durée de vie des trottinettes en libre-service tend à augmenter ces dernières années).

La deuxième raison avancée pour expliquer la différence d'impact entre trottinettes personnelles et partagées vient du mode de recharge utilisé. En effet, les trottinettes partagées sont généralement collectées en camionnette (bien souvent diesel) par des « juicers » en vue d'être rechargées. Ce système de recharge représente une part très importante de l'impact environnemental des trottinettes en libre-service (43% des émissions de gaz à effet de serre dans l'étude américaine). De plus, la collecte des trottinettes a également un impact social non négligeable, les juicers étant généralement sous statut d'entrepreneur indépendant.

Enfin, de nombreuses études soulignent l'importance de l'origine de l'électricité utilisée pour la recharge dans le potentiel de réchauffement climatique des véhicules électriques^[6]. Néanmoins, dans le cas de la trottinette, cet impact reste assez limité comparativement à la production et à la collecte des trottinettes pour recharge.

Un impact qui dépend du report modal vers la trottinette

Malgré ces limitations, l'utilisation d'une trottinette électrique reste plus écologique que celle d'une voiture individuelle (*Figure 1*). On pourrait donc supposer qu'à l'échelle de la société l'adoption de la trottinette électrique induise une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement les choses ne sont pas si simples que cela, l'impact réel de l'adoption de la trottinette électrique dépendant d'un autre facteur : le report modal.

En effet, en vue d'évaluer l'impact du développement de la trottinette électrique, il importe non pas d'en analyser son impact environnemental « absolu », mais bien son impact « relatif », c'est-à-dire en comparaison des modes de transport que celle-ci remplace. Ainsi, bien que la trottinette électrique émette moins de gaz à effet de serre lors de son cycle de vie qu'une voiture, elle en émet plus que les moyens de transport par rail (train, tram, métro) et le vélo (*Figure 1*). Ainsi, remplacer ces pratiques par l'utilisation de la trottinette revient à augmenter les émissions totales de gaz à effet de serre. Alors qu'en Amérique du Nord l'utilisation des trottinettes électriques partagées remplace de manière substantielle les trajets en voiture (à la fois par voiture individuelle ou taxi/VTC), ce report modal provient davantage des transports en commun et de la marche en Europe de l'Ouest^[7]. Par exemple, une étude de Bruxelles Mobilité^[8] a montré que 70% des 1181 participants à l'étude auraient effectué leur trajet en combinant les transports en commun et la marche, et 44% en marchant^[9]. A contrario, seulement 26% des répondants auraient pu effectuer leur trajet en véhicule motorisé personnel (incluant non seulement les voitures mais aussi les motos et les scooters) et 18% en taxi ou en VTC. Cette spécificité peut notamment s'expliquer par une surreprésentation des jeunes (moins de 35 ans) parmi les usagers de trottinettes, ceux-ci étant également proportionnellement moins motorisés, notamment en milieu urbain^[10].

Cette analyse doit aussi prendre en compte l'impact de la trottinette électrique sur la demande de mobilité (c'est-à-dire le développement de nouveaux trajets qui n'auraient pas été effectués sans elle). Ainsi, 5% des répondants de l'étude de Bruxelles Mobilité n'auraient tout simplement pas effectué les trajets qu'ils effectuent par trottinette électrique. La trottinette électrique tend donc à augmenter la demande en mobilité, notamment du fait d'un possible usage socio-récréatif.

(à suivre...)

[1] SPW Mobilité et Infrastructures (2019) *Stratégie régionale de mobilité*. Volet 1 – Mobilité des personnes

[2] Hollingsworth, Copeland & Johnson (2019) *Are e-scooters polluters? The environmental impacts of shared dockless electric scooters*, Environmental Research Letters, 14

[3] Moreau et al. (2020) *Dockless E-Scooter: A Green Solution for Mobility? Comparative Case Study between Dockless E-Scooters, Displaced Transport, and Personal E-Scooters*, Sustainability, 12

[4] de Bortoli & Christoforou (2020) *Consequential LCA for territorial and multimodal transportation policies: method and application to the free-floating e-scooter disruption in Paris*, Journal of Cleaner Production, 273

[5] Les données pour les autres moyens de transport sous issues des données STIB (voiture, bus, tram et métro), SNCB (train) et European Cycling Federation (Vélo électrique)

[6] Nordelöf et al. (2014) *Environmental impacts of hybrid, plug-in hybrid, and battery electric vehicles—what can we learn from life cycle assessment?*, The International Journal of Life Cycle Assessment, 19, 1866-1890

[7] Wang et al. (2022) *What travel modes do shared e-scooters displace? A review of recent research findings*. Transport Reviews.

[8] Bruxelles Mobilité (2019) *Enquête sur l'usage des trottinettes électriques à Bruxelles*

[9] Plusieurs réponses étaient possibles

[10] Masuy, A. (2020) *Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOB WAL 2017*. <https://www.iweps.be/publication/principaux-resultats-de-lenquete-sur-la-mobilite-des-wallons-mobwal-2017/> & Ermans, T. (2019) *Les ménages bruxellois et la voiture*. <https://ibsa.brussels/actualites/les-menages-bruxellois-et-la-voiture>

RECETTE : pickels de poires

INGRÉDIENTS

- ☺ 1kg de poires
- ☺ 18 cl de vinaigre de cidre
- ☺ 350 g de sucre
- ☺ épices, selon les goûts : poivre rose en grain, cardamome, gingembre, cannelle

PRÉPARATION

Après avoir pelé et coupé les poires en deux, déposez-les dans l'eau froide additionnée de jus de citron qui évitera leur brunissement. Pochez-les pendant quinze secondes dans l'eau bouillante, rincez à l'eau froide et égouttez. Répartissez les fruits dans des bocaux préalablement stérilisés, en les serrant sans les écraser. Réalisez un sirop épais en portant le vinaigre, le sucre et les épices à ébullition pendant plusieurs minutes. Versez-le sur les fruits, les poires doivent être immergées. Fermez hermétiquement et laissez refroidir. Conservez vos bocaux dans un endroit frais, à l'abri de la lumière.



recette issue de la revue Valériane n°157

J'AI LU POUR VOUS Eau et esticides

Voilà ce que j'ai lu dans **Les 4 saisons No 257 de nov-déc 2022 ... à quand une telle carte en Belgique ???**

Une carte des pesticides par commune

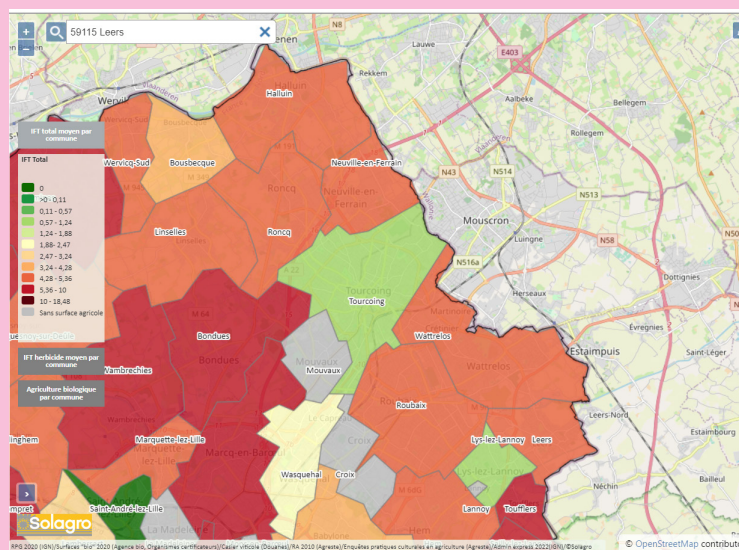
Il est désormais possible de connaître la pression des pesticides d'origine agricole autour de chez soi. La carte Adonis de l'association, Solagro évalue le niveau d'utilisation de pesticides pour chaque commune de l'Hexagone, en se basant sur la répartition des cultures et le type de pratique (bio ou conventionnel).

Les territoires de montagne et les marais côtiers – où les surfaces en herbe et l'élevage perdurent – sont les

mieux préservés. A l'inverse, les régions viticoles d'arboriculture fruitière et de grandes cultures connaissent sans surprise une pression phytosanitaire

élevée. Largement en tête, la pomme est la culture la plus traitée, suivie par la pêche, la pomme de terre puis la vigne et la tomate. Comme le rappelle

Solagro, l'enjeu n'est pas seulement sanitaire ou environnemental, mais aussi économique. En 2020, les agriculteurs ont dépensé 2.9 milliards d'euros en pesticides, soit une facture à peine moins salée que celle des engrais. (Solagro.org)



Extrait de carte issue du site

<https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>

COURRIER DES LECTEURS

Marre du démarchage par téléphone !



Vous êtes nombreux à nous interpellier à propos des coups de fils indésirables à l'heure du dîner, en soirée ou le we. Que faire pour les éviter ???

A ma connaissance, il est relativement difficile de s'en débarrasser définitivement mais il existe quand même quelques pistes ... nous allons les examiner ensemble :

- Ne pas communiquer son numéro de téléphone.

Cela ne suffit pas d'avoir un numéro privé pour ne pas être ennuyé par des démarcheurs, car parfois, le simple fait de communiquer votre numéro de téléphone lors d'un achat peut le faire figurer dans un fichier.

- Bloquer le n° de téléphone du démarcheur sur votre téléphone.

Je le fais actuellement systématiquement. Le souci c'est que par exemple, un même démarcheur, peut employer plusieurs numéros de téléphone (ils commencent tous par les mêmes 8 premiers chiffres et seuls les 2 derniers diffèrent). Cela implique, dès lors, que vous devrez à chaque appel, bloquer à nouveau cette extension de numéro ... fastidieux !

- Vous mettre sur la liste « Ne m'appellez plus »

Pour cela, en Belgique, il vous faut téléphoner au 02 882 19 75 avec le téléphone que vous voulez inscrire et suivre les instructions qui vous seront dictées. Cette inscription est effective dans un délai de 5 jours et est gratuite. Elle est valable à vie et peut être modifiée ou annulée quand bon vous semble (toujours en appelant le même numéro). Et pour la France, il faut s'inscrire gratuitement pour 3 ans sur <https://www.bloctel.gouv.fr/> et c'est renouvelable ensuite.

Si malgré ça, des entreprises vous harcèlent encore (elles risquent de lourdes amendes si elles persistent), vous pouvez les signaler sur <https://meldpunt.belgie.be/meldpunt/fr/bienvenue> ; mais là encore, ce n'est pas LA solution car cela n'empêchera pas les entreprises qui ont un call center à l'étranger de vous contacter, ni celles avec lesquelles vous avez déjà eu un contrat par le passé. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il ne vous restera alors plus qu'à leur répondre, lorsqu'elles vous contacteront, que vous exigez qu'elles vous suppriment de leur fichier (c'est une obligation légale que les entreprises doivent respecter et elles doivent le faire gratuitement).

Voilà, nous avons fait le tour de la question. En tous cas, leur raccrocher au nez ou les faire poireauter ne sert à rien, car ils pourront toujours vous rappeler par la suite.

Si vous avez d'autres conseils à donner dans ce cadre, merci de les partager avec nous.



TRUCS ET ASTUCES

Novembre 2022

Bonjour tout le monde, vous allez bien ? Quoi de neuf chez vous ? Vous aussi, vous paniquez au moment d'aller chercher votre courrier dans la boîte aux lettres à l'idée de recevoir votre facture de gaz et d'électricité ? Souvenez-vous j'avais fait un article à ce sujet l'année dernière en novembre 2021

Je vous remets quelques conseils afin que vous ne deviez pas retourner dans vos archives 😊.

- 1) Mettre un gilet ou un pull bien chaud pour épargner un degré Celsius, voire 2°.
- 2) Des plaids supplémentaires pour regarder la télé, lire ou toute autre activité réalisée dans le canapé.
- 3) Les boudins de porte et de fenêtre
- 4) N'oubliez pas également de régler votre thermostat en fonction de vos présences et du moment de la journée.

Et je suis sûre que vous avez encore d'autres trucs pour économiser l'énergie et nos sous alors partagez-les nous que notre communauté puisse en profiter.

En parlant d'économies, la période de fin d'année arrive avec ses sempiternelles dépenses en cadeaux, décors et festivités. Nous en avons déjà parlé également mais un petit rappel de toutes ces choses dont la valeur n'a pas de prix vous sera peut-être utile :

- 1) Prévoir ses menus avec plus d'un mois d'avance permet de faire un budget au plus juste et de pouvoir étaler ses dépenses
- 2) Faire ses cadeaux soi-même a bien plus de valeur que d'acheter quelque chose. Bien entendu, évitez de vous y prendre la veille ou l'avant-veille. Prendre son temps pour construire quelque chose de ses mains est essentiel dans ce processus.
- 3) Acheter en seconde main donne une seconde vie à ce que vous achetez et fait tout autant plaisir tout en conservant l'usage de base.

4) Donner des « bons pour... » passer du temps ensemble (sorties, soirées jeux de société, etc.).

« Le plus beau cadeau que tu puisses faire à quelqu'un, c'est ton temps, parce que tu lui donnes une partie de ta vie qui ne te reviendra jamais » Paulo Coelho

5) Un massage, une formation, un abonnement à une appli de méditation sont autant d'exemples de cadeaux qui apportent du plus tout en ayant un impact limité sur la planète, et comme c'est parfois plus onéreux pourquoi ne pas se regrouper pour faire plaisir tout en limitant son budget.

Bref, soyez créatifs, inventifs, spirituels et prenez du plaisir à offrir des petits bouts d'étoiles plutôt que de la consommation.

Passez de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et des vôtres et n'oubliez pas que nous attendons vos commentaires, trucs et astuces pour que toute la communauté éco-vie puisse en bénéficier 😊.

Le plus beau cadeau que tu puisses faire à quelqu'un, c'est ton temps, parce que tu lui donnes une partie de ta vie qui ne te reviendra jamais.

Paulo Coelho



Virginie

MES RECETTES MAISON

Baume pour les lèvres

Nous ouvrons cette nouvelle rubrique pour vous donner des recettes à réaliser vous-mêmes : recettes d'hygiène et cosmétiques ; recettes de produits d'entretien ; recettes de petits remèdes ...

Vous pouvez participer à cette rubrique en nous envoyant vos bons plans ou en nous suggérant ce que vous aimeriez y voir. N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute contact@eco-vie.be ou 056/337213.

Baume pour les lèvres

- 6 c à s d'huile végétale de jojoba
- 2 c à c de cire d'abeille

Faire fondre au bain-marie les deux ingrédients.

Mettre dans le contenant et, 20 minutes plus tard, placez-le au frigo.



Coup d'oeil sur les ingrédients:

Huile végétale de jojoba

Ne laisse pas de film gras, protège la peau de la déshydratation, régulatrice et assouplissante.

Elle convient aux peaux sensibles, grasses, mixtes, ridées, sèches à très sèches ... bref à toutes les peaux

Cire d'abeille

La cire d'abeille est un produit 100% naturel. On l'emploie pour son pouvoir épaississant et comme agent de texture dans les baumes à lèvres et les crèmes. Elle a aussi un pouvoir filmogène ce qui est bien utile dans la confection de baumes et rouges à lèvres naturels.

Sylvia et Virginie

N'oubliez pas que les petits cahiers de Merry Christmas
Tatie Sylvia sont toujours à votre disposition pour les cadeaux de fin d'année (dans la rubrique cadeaux utiles : Mes produits d'entretien maison ; Mes recettes d'hygiène et de cosmétiques maison ; Mes huiles essentielles de base ou comment soigner ses petits bobos au quotidien)

Chaque livret se vend 5€

et les trois se vendent 12 €.

Vous pouvez vous les procurer soit chez moi (34 rue de l'Oratoire à Mouscron) ou aux fraternités ouvrières (57 rue Charles Quint à Mouscron) ou au magasin En Vrac (Petite Rue 60 à Mouscron). Nous pouvons bien entendu vous les faire parvenir par la poste mais dans ce cas, nous facturerons le coût de l'envoi au prix coûtant.

L'EAU, CADEAU INFINI ou bien précieux à préserver

Nos besoins en eau douce augmentent tous les jours pour l'industrie et l'agriculture. Des énormes bassins imperméabilisent des surfaces cultivables et des unités de dessalement d'eau de mer sont construites. Des solutions très coûteuses et très énergivores. Et de plus, très dommageable pour l'environnement.

Pour remplir les bassins d'irrigation, on pompe dans la nappe en hiver au risque de restrictions ou de coupures d'eau estivales.

Dessaler l'eau de mer est et doit rester un recours d'urgence car,

opéré par osmose, c'est rejeter plus de sel dans la mer : pour 100 litres d'eau de mer on obtient au mieux 70 litres d'eau douce. Le résidu d'eau est jusqu'à trois fois plus salé que l'eau de mer. Cela crée des concentrations locales de sel qui mettent une forte pression sur les écosystèmes marins. et l'eau rejetée est plus chaude que l'eau prélevée, ce qui accentue encore l'effet du réchauffement climatique sur l'eau. C'est une pression de plus sur le milieu marin local qui risque de se détériorer rapidement.

La meilleure solution est et reste

de tout faire pour économiser l'eau au maximum : choisir des cultures adaptées et/ou changer pour des modes de culture ne nécessitant pas ou très peu d'irrigation, travailler en circuits fermés.

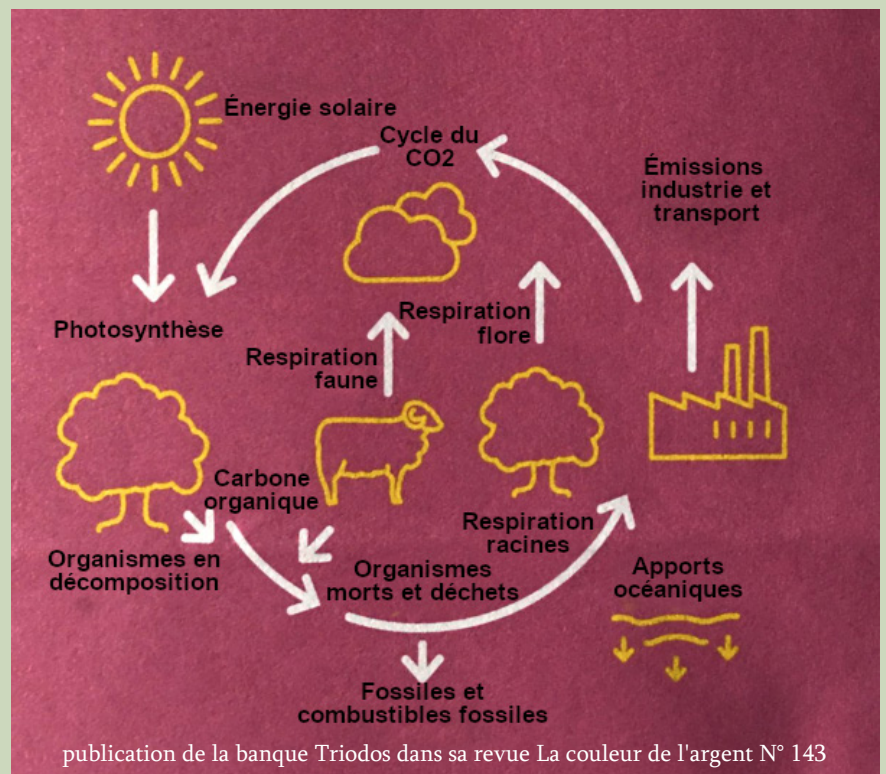
La nature ne nous fera pas ce cadeau éternellement. Il est temps d'agir !

Prenons des mesures MAINTENANT pour empêcher l'épuisement de cette ressource vitale !

Xavier

LE CYCLE DU CARBONE, qu'est-ce que c'est ?

Le carbone est un composant essentiel du vivant. Il ne s'agit donc pas de « l'éliminer », mais bien de maintenir un équilibre entre carbone atmosphérique (CO₂) et carbone organique (dans les organismes, les sols, le bois, etc.). Ce carbone « vivant », gorgé d'énergie biologique, provient de la photosynthèse végétale, qui capte le CO₂ et le transforme en glucide grâce à l'énergie solaire. La respiration, accomplie par l'immense majorité des organismes, est la transformation inverse, qui « brûle » du carbone organique et rejette du CO₂, en libérant de l'énergie que les vivants utilisent pour croître, fonctionner, se mouvoir. Les combustibles fossiles proviennent, comme leur nom l'indique, d'organismes morts compressés dans des couches géologiques depuis de millions d'années. En les excavant et les brûlant, nous ajoutons du CO₂ dans l'atmosphère et du carbone dans le cycle avec, à la clé, des perturbations majeures incontrôlables.



DES NOUVELLES DU COLLECTIF

«Stop dérives chasse»

En Wallonie, la chasse est une pratique qui soulève le débat. Soumise à une loi datant de 1882, elle ne reflète plus, aujourd'hui, les attentes et les préoccupations de notre société du 21^e siècle, confrontée à de nouveaux enjeux. Ainsi, nous souffrons d'une perte globale de biodiversité causée par notre système agricole et notre surconsommation. Nous sommes ainsi de plus en plus sensibilisés à la cause animale, grâce à de nombreuses études scientifiques qui améliorent notre compréhension de la souffrance chez un animal non-humain. Enfin, nous sortons d'une pandémie qui a paralysé le monde pendant plusieurs années, durant lesquelles le besoin d'accès à la nature s'est fait durement ressentir. La chasse est une pratique qui empêche ces nouvelles aspirations sociétales.

Cependant, dans un paysage anthropisé à l'extrême, les chasseurs affirment qu'elle est toujours nécessaire pour la régulation de certaines espèces en surpopulation. Celle du sanglier, en particulier, s'adapte très bien à notre nouvel environnement et provoque une destruction d'espèces déjà menacées, comme la vipère péliade ou certains oiseaux nichant au sol. Par l'extermination de grands prédateurs comme le loup, l'homme s'est privé d'une prédation naturelle des sangliers (ou d'autres espèces) et s'est désormais imposé comme le seul moyen de régulation. En Wallonie, de nombreuses dérives sont toujours bien ancrées dans la pratique de la chasse et plus particulièrement pour la chasse de loisir. Celles-ci peuvent être particulièrement dommageables à la biodiversité de notre région :

- Les lâchers de « petit gibier d'élevage », comme les faisans ou les canards colverts, entraînent un risque sanitaire pour les populations naturelles, ainsi qu'une perte de la diversité génétique pour les populations sauvages ;
- La destruction systématique de certaines espèces de carnivores, comme le renard ou les mustélidés, provoque une déficience dans le bon fonctionnement des écosystèmes ;

• Les écosystèmes forestiers, déjà fragilisés par une pression urbaine grandissante et par les dérèglements climatiques, sont dégradés par la surpopulation entretenue par le nourrissage artificiel des espèces de grand gibier comme le sanglier et le cerf ;



D. Hubaut

- Certaines espèces en déclin ou ayant des populations naturellement réduites sont toujours chassées, comme la perdrix grise ou la bécasse des bois.

Extrait d'un article de Fanny Cloutier dans l'Érable n°46
fanny.cloutier@stopderiveschasse.be

Prochaine réunion du comité de rédaction : **le mercredi 20 décembre 2022 à 17h30**
Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez voir traités:
le lundi 17 décembre 2022

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez nous via contact@eco-vie.be

siège social : Rue de l'Oratoire, 34 - 7700 Mouscron - tél : 0032 (0)56 33 72 13
<http://www.eco-vie.be> - N° entreprise : 0862.049.094 - BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

AGENDA

décembre - février

ACTIVITÉS PONCTUELLES

*1H pour les Droits Humains

Mercredi 7 décembre à 18h. Prise de parole citoyenne, concert poétique "De si loin, ici". 1 heure de réflexion, de poésie, de musique autour de l'exil.

Ecole fondamentale d'Estaimpuis - Contour de l'Eglise, 1B à Estaimpuis (affiche p.3)

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

*Stretching Postural

Les **lundis** à **Leers-Nord**, 05-12-19/12 ; les 02-09-16-23-30/01 ; les 06-13-20-27/02 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les **mercredis** à **Leers-Nord**, les 07-14-21/12 ; les 04-11-18-25/01 ; les 01-08-15-22/02 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30

Les **jeudis** à **Mouscron**, les 01-08-15-22/12 ; les 05-12-19-26/01 ; les 02-09-16/02 au CRIE (Rue de la Vellerie 135) de 18 à 19h

AGENDA Activités d'autres associations **décembre à février**

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• Vendredi 9 décembre 2022 : soirée « noct-mig »

Christophe Gruwier nous présentera les résultats des études sur la migration nocturne des oiseaux à Mouscron

Rendez-vous : local La Huilotte, rue de la Fontaine Bleue à Mouscron à 19h00

• Dimanche 22 janvier 2023 – journée complète
Sortie thématique en Zeeland – observation des oiseaux hivernants
Pas accessible PMR

Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)

Rendez-vous : parking

piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 7h30

• Samedi 25 mars 2023 – journée complète
Balade naturaliste dans la réserve naturelle de Bourgoyen
Observations diverses des oiseaux et autres selon opportunités.

Accessible PMR
Guide : Jean-Claude Marichal (gsm 0478/29.16.76)

Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 8h30

Cercle des Naturalistes de Belgique de Comines «Lys-Nature »

• Tous les premiers dimanches du mois : visite guidée et gra-

tuite à la Réserve Naturelle Ornithologique de Ploegsteert

Repair Café

Mouscron : tous les 2^{es} jeudi du mois de 17 à 20h à 2 l'Aut Côté (rue Saint-Pierre 10)

Néchin : tous les 4^{es} mardi du mois de 17 à 20h - Maison de l'Environnement (rue Albert 1^{er})

Amnesty Mouscron

Samedi 10 décembre
- Marche aux flambeaux
Départ de la marche à 18h30 :
rv au café citoyen « 2 L'aut'Côté » (rue Saint-Pierre 10 à Mouscron)
- Marathon des lettres à 19h30, à « 2 L'aut'Côté ».

Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

